

ACCROBRANCHE ET PARCOURS ACROBATIQUES EN HAUTEUR

Auteurs : Brice Lefèvre*, Guillaume Routier*, Thierry Michot**, Olivier Aubel***

* *Université Claude Bernard Lyon 1, Laboratoire sur les Vulnérabilités et l'Innovation dans le Sport*

** *Université de Bretagne Occidentale*

*** *Université de Lausanne*

Source : Baromètre Sports et loisirs de nature 2016. PRNSN ; FPS ; Université Lyon 1 ; Université de Bretagne Occidentale

VOLUMES DE PRATIQUANTS

En 2016, la France compte environ de 4,7 millions d'adeptes de l'accrobranche

10 % des Français âgés de 15 à 70 ans déclarent avoir pratiqué au moins une fois l'accrobranche au cours des 12 derniers mois, soit environ 4,7 millions de personnes. Pour autant, bien que particulièrement nombreux à s'être essayé au moins une fois à l'activité, la pratique de l'accrobranche reste principalement ponctuelle : un tiers des pratiquants déclarent pratiquer de temps en temps tout au long de l'année et plus de la moitié (58 %) à des moments précis (vacances ou saisons). Le volume global de pratique est conséquemment faible avec 79 % qui déclarent un volume inférieur à une séance par mois (environ 3,7 millions). Et plus de la moitié privilégie la pratique lors de périodes précises (37 % pendant les vacances et 21 % à certaines périodes).



4,7 MILLIONS DE FRANÇAIS PRATIQUENT L'ACCROBRANCHE



63 %
ont des
parents
sportifs



92 %
ont de
15 à 29 ans

MODALITES DE PRATIQUE

Une initiation en famille

Les pratiquants sont 59 % à avoir débuté l'accrobranche en famille et 45 % à l'avoir découvert avec des amis. L'âge médian de début de pratique se situe entre 19 ans.

L'accrobranche est pratiquée le plus souvent de manière encadrée

Élément remarquable, plus de la moitié (56 %) des adeptes de l'activité accrobranche déclare avoir évolué dans le cadre d'une structure commerciale, mais seulement 15 % annoncent avoir pratiqué dans un cadre organisationnel de type associatif. Notons tout de même que 32 % déclarent avoir pratiqué en dehors du cadre associatif ou commercial. Enfin, plus d'un tiers (36 %) a participé à au moins un rassemblement pendant l'année. De façon atypique mais logique, compte tenu du développement important ces dernières années des parcs d'accrobranche en France, la modalité encadrée est la modalité principale de pratique de l'activité avec 74 % des pratiquants qui la déclarent : pour 20 % les conseils viennent généralement directement d'autres pratiquants, un quart est encadré de façon occasionnelle et 15 % dans le cadre d'une initiation.

Une activité pratiquée en groupe

Comme pour beaucoup d'activités liées aux loisirs saisonniers, les sociabilités familiales (60 % en famille et 22 % en couple) et amicales (43 %) sont souvent privilégiées. La pratique solitaire ne concerne que 9 % de cette population de pratiquant.

Des pratiquants qui estiment avoir un niveau plutôt bon.

Les pratiquants de l'accrobranche ont un sentiment de maîtrise plus affirmé que dans d'autres activités de nature. En effet, sur une échelle de 1 (niveau débutant) à 5 (niveau expert), plus d'un tiers (37 %) d'entre eux se considèrent comme étant des grimpeurs d'arbres de niveau plutôt moyen (3) voire de bon niveau (4 et 5) pour 38 %.

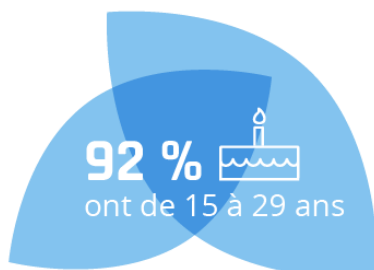


Paroles de pratiquants

« J'aime bien cette activité physique qui permet de passer une bonne journée dans la forêt ou dans les arbres avec les copains... On ne peut pas faire ça en ville, ça me rapproche de l'environnement naturel. » Nicolas, 25 ans

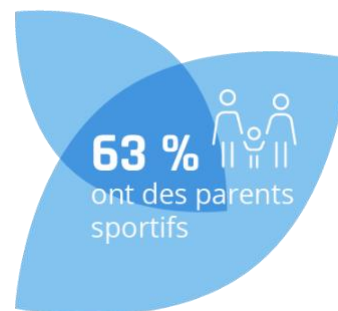
PROFIL DES PRATIQUANTS

Des femmes et des hommes, plutôt jeunes



L'accrobranche est une activité mixte, 48 % des pratiquants sont des femmes. Elle est également une activité plébiscitée par les jeunes et seulement 3 % des adeptes sont retraités : 8 % ont en effet de 50 ans à 70 ans contre 45 % pour les 30-49 ans et 47 % pour les 15-29 ans.

Sur une échelle sociale à trois niveaux (catégories populaires, moyennes et supérieures)¹, le pratiquant français est issu à 45 % des catégories populaires et à 34 % des catégories moyennes. En comparaison du reste de la population, il est un peu plus issu des catégories supérieures (21 %). Il est logiquement un peu plus titulaire d'un diplôme universitaire (39 %) même si le niveau sous le baccalauréat concerne 44 % de type de pratiquants. Les pratiquants d'accrobranche sont 63 % à déclarer avoir des parents sportifs.



Les adeptes des activités d'accrobranche sont également investis dans d'autres sports ou loisirs de nature

Ces pratiquants déclarent pratiquer en moyenne 7,5 autres sports de nature différents par an. Ce niveau de diversification est parmi les plus élevés. Parmi les autres activités les plus citées apparaissent la randonnée pédestre à 46 %, le vélo sur route et piste cyclable à 38 % et le ski alpin à 36 %.

Le taux d'intention de pratique est faible, avec seulement 5 % des adultes interrogés qui déclarent souhaiter découvrir cette activité.

¹ La construction de cette échelle à trois niveaux a été réalisée en regroupant différentes modalités de réponse à la question des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Ouvrier-ère chauffeur-e, Employé-e, agent ou personnel de service ont été regroupés dans la catégorie « populaire ». Agriculteur-trice exploitant, artisan, commerçant-e, chef d'entreprise, professions intermédiaires ont été regroupés dans la catégorie « moyenne ». Enfin, cadre, profession intellectuelle supérieure, professions libérale représentent la catégorie supérieure.

NOTE METHODOLOGIQUE

Source : Baromètre sports et loisirs de nature 2016

Échantillon : Enquête réalisée auprès de 4 014 Français âgés de 15 à 70 ans. Échantillon représentatif de la population française (échantillonnage par quota représentatif sur les critères suivants : âges par sexe, niveau d'étude, région, taille d'unité urbaine, taille du foyer).

Périmètre de l'étude et définition : les sports et loisirs de nature c'est-à-dire toutes les activités physiques, sportives ou de loisirs sportifs de nature ne nécessitant pas d'infrastructure spécifique (sports collectifs exclus).

Mode de recueil : enquête en ligne autoadministrée. Pour les 15/17 ans, l'interrogation s'est faite par l'intermédiaire de la mère ou du père qui l'accompagne pour compléter ses réponses.

Les premiers sports et loisirs de nature des Français en 2016

Rang	Activités	Taux (%)	Extrapolation (en millions)
1	Randonnée pédestre	34,4	15,9
2	Vélo de route et sur piste cyclable	19,3	8,9
3	VTT sur pistes et chemins	16,4	7,6
4	Ski alpin, ski freestyle, ski free ride	11,9	5,5
5	Sports de plage	11,6	5,4
6	Accrobranche	10,0	4,6
7	Luge	6,6	3,1
8	Équitation	5,8	2,7
9	Marche nordique	5,7	2,6
10	Ski de fond, ski nordique	5,7	2,6
11	Canoë-kayak et sports de pagaie : kayak de mer, pirogue, dragon boat	5,5	2,5
12	Apnée, plongée libre	5,4	2,5
13	Raquette à neige	4,8	2,3

Source : Baromètre Sports et loisirs de nature 2016. PRNSN ; FPS ; Université Lyon 1 ; Université de Bretagne Occidentale. **Traitements** : Brice Lefèvre et Guillaume Routier